CrashStickers®: le numérique oui! Mais pas pour tout!



Il était une fois...

Créées en 2007 par Michael Gilis alors responsable de la sécurité chez Van Mieghem Logistics, les étiquettes pour constats d'accidents CrashStickers® sont lancées fin 2009 par la compagnie Avéro (devenue Baloise depuis). À cette époque, le concept présenté à toutes les compagnies, ne séduit que la plus petite du marché. La première mouture disposait au verso de sponsors (Coyote, My Way, Midas et Carglass). La seconde, deux mois tard, et vu le succès du concept, était quant à elle totalement au nom de la compagnie.

Le concept s'est ensuite rapidement étendu au courtage via les logiciels de gestion, en offrant la possibilité d'imprimer les étiquettes au bureau. Cette fonctionnalité a déclenché un raz-de-marée auprès des assurés, reflétant l'intérêt du « Service au client » défendu par tous les courtiers. Et le succès se poursuit puisque plus de 800 bureaux les distribuent aujourd'hui. #voilaunebonneidée

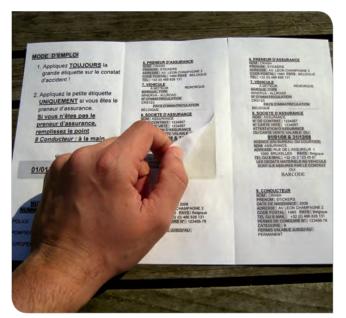
ALD Automotive, GE et Arval emboîtent également le pas, suivis par d'autres, qu'il s'agisse de sociétés de leasing, de compagnies d'assurances et surtout des courtiers.

Le numérique n'est pas magique!

La tendance actuelle consiste à mettre du numérique dans tous les domaines parfois à tort et à travers. C'est devenu une sorte de Saint Graal qui va tout bouleverser et qui va rendre tous les process plus efficients. Le sinistre n'y déroge pas... ou presque... le côté obscur de la force!

Pour les « designers/créateurs », c'est simple, rapide et efficace! Plus de papier, c'est plié, au revoir et bonne journée!

Mais sur le terrain, dans la réalité, c'est une autre histoire. J'ai bien souvent le sentiment que les personnes qui conçoivent ces solutions, perdent le contact avec la réalité. Un peu comme Jean-François Copé qui





pensait que la couque au chocolat coutait 0,15 €... Il y a longtemps qu'il n'avait plus mis les pieds dans une boulangerie! Pour les « Numériqueurs » c'est pareil! À quand remonte leur dernier sinistre avec le stress, la pluie, les documents à remplir, les croix, le croquis, sans oublier la signature...?

J'ajouterais même que si une grosse majorité des conducteurs disposent de téléphones équipés d'appareils photos, combien de constats papier rentrent en compagnie accompagnés de photos du sinistre ? Peu, très peu et pourtant, dans ce cas, pas besoin d'App. On dégaine et on tire. Mais le fait est qu'au moment du sinistre, on est désarçonné et on n'y pense pas.

N'oublions pas non plus que tout le monde ne dispose pas d'une voiture de société et que l'auto de la famille est le deuxième investissement après la maison ! Imaginez qu'un jeune conducteur, au volant de sa cacahuète vous « défonce » l'arrière du Scénic et sort en brandissant son smartphone pour remplir l'E-Constat, quelle sera la réaction du père de famille selon vous ?

CQFD: Constat d'accident et chacun sa copie, ket, sinon, j'appelle la police! #çavapassepassercommeça - #onmelafaitpasàmoi - #jeunecon

C'est là que les étiquettes pour constat d'accident CrashStickers®, mentionnant toutes les données administratives de l'assuré, prennent tout leur sens : « tu prends, tu colles » et on se concentre sur les faits importants du sinistre et pas sur cet administratif rébarbatif nécessitant la carte verte, le permis et pour certains un Cedocar (rire) !

De plus, les étiquettes restent valables à l'étranger (ce n'est pas le cas pour les APPS), elles ne tombent pas en panne de batterie et ont toujours du réseau. Elles se conservent 10 ans sans problème et pas 4 mois si on ne les utilise pas (comme les apps). Quelle technologie fantastique! #lepapieraencoredelongjourdevantlui - #mercimoncourtier - #tcheukséfacile - #menfaudraunautrejeaninne

Et le courtage dans tout ça?

C'est impressionnant de constater à quel point les retours sont positifs. Les clients les demandent et redemandent, sans parler des gestionnaires de flottes qui ne se voient pas travailler sans.

Pour s'en convaincre, un courtier peut les tester gratuitement. La procédure est très simple. Il suffit d'aller sur le site <u>www.crashstickers.com</u>, s'inscrire et les commander. Il recevra 10 étiquettes gratuites.



Tous les logiciels courtiers peuvent imprimer les étiquettes, sur n'importe quelle imprimante et surtout, on peut les personnaliser avec son logo. En outre, tous les courtiers participants sont repris sur le site. Si un particulier souhaite en obtenir, nous l'invitons à consulter le site pour trouver le courtier le plus proche.

Depuis le 1^{er} septembre 2017, tous les courtiers membres de FEPRABEL ont droit à une remise de 15 % sur toutes les commandes ! #aquandlesautrescompagnies

Et le futur?

En Belgique, de plus en plus de compagnies sont séduites par le concept, des sociétés de leasing aussi sans parler des courtiers. Et les assurés, nous l'avons vu, les plébiscitent. C'est positif, il a fallu le temps, mais on progresse!

Nous allons bientôt investir le marché français, et les autres pays suivront. Le constat étant européen, il y a du pain sur la planche, mais depuis le début de cette année je m'y suis consacré totalement et les résultats sont là.

Un jour, il n'y aura plus ou peu de sinistres, les voitures se parleront, mais d'ici là, il nous reste encore pas mal de temps.

Michael Gilis Directeur Crashstickers®